

ANNEXE 2

AUTORISATION SUR LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UN LIEU PRIVÉ

Je soussigné (e):

Demeurant à:

AUTORISE Mme/M.

A photographier et à utiliser la photographie de

Situé (e).....

Dans le cadre du concours photos organisé par la commune de Canly.

J'autorise l'exploitation et l'utilisation de l'image représentant le lieu décrit ci-dessus par la commune de Canly: ceci sur différents supports (bulletin municipal, exposition photos ainsi que sur des supports de communication de la Mairie) et sans limite de durée.

Fait àle Signature du ou des propriétaire (s)

(faire précéder de « lu et approuvé »)

Signature du photographe

(faire précéder de « lu et approuvé »)

CONCOURS PHOTOS sur le thème « Votre regard sur Canly »
Commune de Canly 09/2024

ANNEXE 3

AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIEE SUR LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE

Je soussigné (e):

Demeurant à:

autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais et suis reconnaissable, ceci sur différents supports (bulletin municipal, exposition photos ainsi que sur des supports de communication de la Mairie) et sans limite de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en sera faite dans le cadre du concours photos organisé par la commune de Canly.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait àle Signature de la personne photographiée

(faire précéder de « lu et approuvé »)

Signature du photographe

(faire précéder de « lu et approuvé »)

CONCOURS PHOTOS sur le thème « Votre regard sur Canly »
Commune de Canly 09/2024



#16 septembre 2024

Flash infos

DE LA COMMUNE DE CANLY

— 5^{ÈME} EDITION — CONCOURS PHOTOS 2024



« Votre regard sur Canly »



Mairie de Canly

<https://www.canly.fr>



Flash Infos N°16 Canly - septembre 2024

RÈGLEMENT 5^e CONCOURS PHOTOS

Sur le thème

« **Votre regard sur Canly** »

A la recherche des plus belles photos
de Canly aujourd'hui

Article 1. OBJET DU CONCOURS PHOTOS

La commission de communication de la municipalité organise un concours photos gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs canlysiens à l'exclusion des membres du jury. Les trois clichés gagnants illustreront la couverture du bulletin municipal « **CANLY INFOS 2024/25** ».

Article 2. ORGANISATION DU CONCOURS

La Mairie de Canly, 21 Rue des Écoles, 60680 Canly. Tél : 03 44 83 97 72. Le règlement sera disponible sur le site de la commune.

Article 3. THEME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème « **Votre regard sur Canly** ». Maîtrise de la lumière, approche artistique, créativité, seront de mise afin que chaque participant nous fasse découvrir ses plus beaux clichés de Canly aujourd'hui.

Article 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique et majeure, ou mineure sous la tutelle d'un parent, résidant à Canly. La participation implique l'entière acceptation du présent règlement. Les photographies envoyées doivent obligatoirement avoir été prises sur la commune de Canly.

La participation au concours s'effectue par transfert de fichiers numériques accompagnés des références de l'auteur et de sa photographie. En participant par envoi, l'auteur déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de participation publiées dans le règlement du concours. Il déclare être l'auteur de la photographie.

#16 septembre 2024

Flash infos

Article 5. MODALITES ET DEPOT DES PHOTOS

Chaque participant doit compléter un bulletin de participation et peut présenter jusqu'à 3 photographies. Cependant, une seule pourra être primée. Le participant envoie son bulletin de participation et ses photos à l'adresse email suivante : concoursphotos@canly.fr, jusqu'au **dimanche 1^{er} décembre 2024, minuit**. Les photos seront exposées à la bibliothèque municipale de Canly.

Article 6. PRIX ET RECOMPENSES

Les membres du jury désigneront les trois photos gagnantes. Les résultats du concours seront affichés à la mairie à partir du 20 janvier 2025. Une carte cadeau Cultura d'une valeur de 50 € sera attribuée aux 3 premiers clichés sélectionnés, lors de la cérémonie des Vœux du Maire.

Article 7. DROIT A L'IMAGE ET AUTORISATION DE PUBLICATION

Chaque participant déclare être l'auteur des photos soumises, reconnaît et accepte qu'en la soumettant, il autorise la mairie de Canly à utiliser son nom, ses photographies, à des fins institutionnelles, promotionnelles, sans aucune forme de rémunération, permission ou avis. Le nom de l'auteur des photographies sera mentionné au bas des photos (sauf avis contraire explicite du photographe).

Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent. Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés (cf. modèle en annexes 2 et 3). Le jury se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Article 8. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les renseignements fournis par les participants pourront être utilisés dans le cadre du concours photos 2024, du bulletin municipal, de l'exposition photos ainsi que sur des supports de communication de la Mairie de Canly. Dans tous les cas, l'organisateur s'engage à respecter le RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère

personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'annulation, à la limitation du traitement, de notification des rectifications, effacements, limitation, à la portabilité des données, d'opposition, de ne pas faire l'objet d'un profilage, de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Dans ce cas, la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits en contactant la Mairie de Canly, 21 Rue des Écoles, 60680 Canly accueil@canly.fr.

BULLETIN DE PARTICIPATION

5^e CONCOURS PHOTOS 2024 sur le thème « **Votre regard sur Canly** »

Commune de Canly

(à joindre obligatoirement par email à concoursphotos@canly.fr ou à déposer en mairie avant le 1^{er} décembre 2024, minuit)

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours photos organisé par la commune de Canly et y adhérer de façon pleine et entière.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

ANNEXE 1

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs uniquement)

Je soussigné (e):

Demeurant à:

En qualité de mère/père/tuteur légal, autorise mon fils/ma fille (rayer les mentions inutiles)

Nom:

Prénom:

À participer au concours photos organisé par la commune de Canly

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de ce concours.

Fait àle

Pour les mineurs, nom et signature de la personne responsable